



LA MATINÉE DU CONTREPLAQUÉ 2019

CONTREPLAQUÉ : VOIE D'ÉCO-ACTIONS

SYNTHÈSE DE LA MATINÉE DU 17 JANVIER 2018

Organisée par LECONTREPLAQUE.COM et les Industries du Panneau Contreplaqué, avec le soutien du CODIFAB, la 4ème édition de la Matinée du Contreplaqué s'est tenue le 17 janvier à Paris.

ENJEUX

Les Matinées du Contreplaqué s'arrêtent chaque année sur une thématique en prise avec les exigences et attentes du marché. Ainsi, avec les concepteurs, les fabricants, les maîtres d'ouvrage et les entreprises, ces Matinées ouvrent le dialogue et la réflexion entre les professionnels, autour du contreplaqué et de ses usages.

En France, la résonance durable du contreplaqué est à la fois une évidence mais aussi et surtout un travail constant de la profession pour amener ce noble panneau à un niveau de qualité qui sache répondre aux enjeux de notre temps. Aussi la Matinée a choisi cette année de s'arrêter sur cette approche complexe, qui embarque non seulement le panneau et ses fabricants, mais aussi toute une chaîne d'acteurs qui, depuis la ressource jusqu'à l'usage (et la fin de vie), sont amenés à faire des arbitrages en vue de répondre à l'objectif d'excellence citoyenne qu'ils se sont fixé.

Cycle de vie, matières premières, fabrication, éco-conception, économie de matière et de projet, effets sur le bien-être des occupants... les critères sont nombreux. Pour aller plus avant sur les pistes de l'éco-action, et permettre des choix équilibrés, l'information est indispensable : le partage d'informations et de points de vue était ainsi au cœur de cette Matinée 2019.

Le présent document est une synthèse des prises de parole et présentations qui se sont succédées lors de cette journée.

INTRODUCTION : LES MATINÉES DU CONTREPLAQUÉ

Introduction par Romain Rougier, Président de l'Union des Industries du Panneau Contreplaqué

« Utiliser du contreplaqué, c'est utiliser moins de matière »

Romain Rougier a ouvert cette Matinée en soulignant que le véritable enjeu aujourd'hui pour accéder à une efficacité environnementale était l'information. Après avoir annoncé les grands thèmes que la conférence allait permettre d'aborder (depuis la ressource jusqu'à l'économie de matière en passant par le confort des occupants), le Président de l'UIPC a insisté sur une vertu majeure du contreplaqué : *« C'est **un panneau intrinsèquement qualitatif, qui dure dans le temps. Un atout précieux à l'ère de la problématique d'obsolescence programmée** »*. Et de rappeler ainsi le sens du mot « durable » qui va de pair avec les notions d'économie et de respect environnemental, d'ancrage territorial et de responsabilité sociétale.

MATÉRIAU RENOUELABLE & MATIÈRE DURABLE

Intervention de Sabine BOURY, déléguée générale de l'Union des Industries du Panneau Contreplaqué

« Un matériau n'est renouvelable que si la ressource est durable. »

Sabine BOURY a débuté sa présentation en dessinant l'écosystème du contreplaqué aujourd'hui (de la ressource à la fin de vie), soulignant la chaîne des acteurs et leurs sphères d'influence, pour identifier certains grands déterminants de choix. **Producteurs, fabricants, concepteurs, metteurs en œuvre et utilisateurs jouent tous un rôle important, à un moment donné, et influent par leurs arbitrages sur le cycle de vie du contreplaqué.** Elle a insisté sur l'importance du choix du contreplaqué utilisé en rappelant les grandes provenances des panneaux trouvés sur le marché français, l'impact que ce choix pouvait induire quant à une **exigence de «circuit court»**. La diversité de l'offre française a été rappelée, ainsi que les outils mis en place pour faciliter le partage d'informations par la profession (Fiches de déclaration Environnementale et Sanitaire, Etiquetage Sanitaire, Eco-certification, etc...). Ensuite, la nécessaire attention portée par la profession vers leurs sources d'**approvisionnement en matière première** a été abordée : nécessité industrielle de considérer la disponibilité de la ressource pour assurer la pérennité du matériau, responsabilité sociétale et environnementale de considérer les **légalité et « soutenabilité » de la ressource pour assurer la qualité renouvelable** du matériau. Ce point a été illustré par 2 exemples d'implication économique et territoriale : le peuplier en France et l'okoumé au Gabon. Dans les deux cas, il s'agit de conforter les acteurs et contribuer à leur donner les moyens de répondre à l'ensemble des exigences de gestion durable des écosystèmes forestiers. A la question, récurrente, du développement d'autres contreplaqués à partir d'**essences françaises**, Sabine Boury répond : *« Toutes les essences de bois ne sont pas déroulables ou ne permettent pas toutes de répondre aux contraintes ou exigences d'un process industriel. En revanche, les techniques de replaquage, utilisées pour la production de panneaux dits « décoratifs » apportent une vraie réponse en conciliant support contreplaqué français et diversité d'essences pour le placage de face visible.»*



Photo : Eric Jean & Frasca design

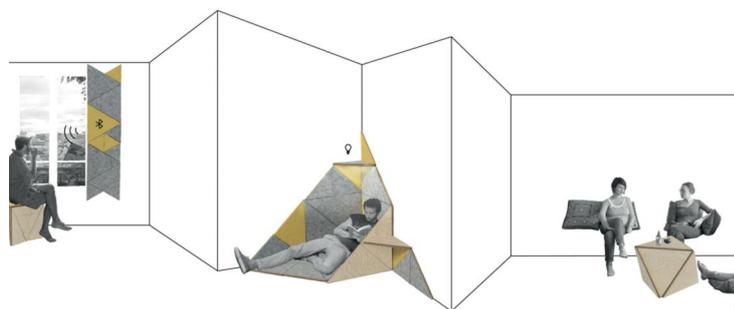


Image : Projet ILOT - JOAA

LA MATINÉE DU **CONTREPLAQUÉ** 2019 | VOIE D'ÉCO-ACTIONS

p.3

CONSTRUCTION NAVALE EN CONTREPLAQUÉ, L'EXEMPLE DU KAÏROS

Intervention de Eric JEAN, architecte naval, EJ

« *Aujourd'hui, la construction de bateaux en contreplaqué reprend de la valeur* »

« C'était au départ une volonté, motivée par **une économie en termes de coûts** » C'est ainsi qu'Eric Jean répond à la question qui lui est posée sur les raisons qui l'ont mené à construire le Kairos en contreplaqué «Tout Okoumé». Cette intervention vient souligner comment une essence spécifique - en l'occurrence l'okoumé - est choisie en fonction des réponses qu'il apporte aux contraintes engendrées par l'usage. Le nautisme est, de fait, une destination de prédilection du contreplaqué, okoumé, car il apporte les solutions nécessaires en termes de performances mécaniques (rapport légèreté/ rigidité) comme de résistance à l'humidité. Au-delà de ces atouts, Eric Jean explique comment la résine a remplacé le contreplaqué et comment le contreplaqué est en train de revenir : « **Rapidité de construction, pas de moules comme pour la résine et donc moins d'investissement, une véritable économie de matière et la possibilité de personnaliser...** » Il n'oublie pas cependant de citer ses faiblesses, comme la fragilité des plis de surface, et l'absolue nécessité de protéger les chants. Mais **la précision accordée par la découpe numérique**, les techniques de collage à la résine époxy -qui garantissent une réelle étanchéité- sont de réels atouts qui font du contreplaqué «Tout Okoumé» une réponse pertinente aux attentes des fabricants et utilisateurs de bateaux.

ARCHITECTURE ET AUTRES.... AVEC LE CONTREPLAQUÉ

Intervention de Olivier JACQUES, architecte et designer, JOAA Architecture et Autres

« *Être plus proche de la matière et de l'environnement auquel elle se destine.* »

A travers un ensemble de réalisations menées avec le contreplaqué, Olivier Jacques met en exergue les raisons qui le motivent à faire usage de ce panneau dans ses projets d'architecture intérieure comme de design. « Pour un projet d'agencement (*Le Géant Caché*), je cherchais des panneaux de grandes dimensions **fabriqués en France** », c'est ainsi qu'il découvre le contreplaqué, dont il s'évertue à dévoiler deux visages : l'aspect esthétique du bois (sur le pli de surface) et l'aspect graphique, révélant sa composition (sur sa tranche). Pour ce concepteur, le contreplaqué est à la fois hybride et contemporain et se prête aisément à l'agencement comme à la microarchitecture. Le projet Ilot montre ainsi un «objet» qui se déploie à l'image d'une nappe pour devenir fauteuil, siège, table basse... Pourquoi le contreplaqué ? « **Il répondait au désir de bois et présentait la rigidité requise.** » Olivier Jacques est également un fervent défenseur du **dialogue entre les matériaux**. Dialogue où le contreplaqué propose de belles perspectives.

LECONTREPLAQUE.COM

Portail du contreplaqué
Tél. : 09 51 14 63 44 -
info@lecontreplaqué.com

avec le soutien du
CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

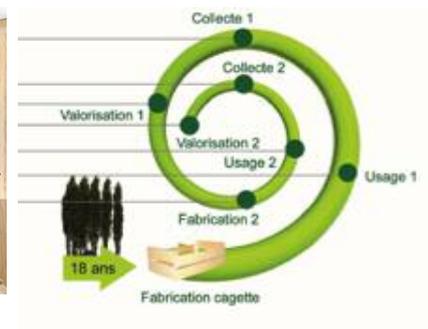


Photo : La Fabrique



Et si... architecture - La Fabrique

Schéma économie circulaire - F Aviat



LA MATINÉE DU CONTREPLAQUÉ 2019 | VOIE D'ÉCO-ACTIONS

p.4

ÉCO-CONCEPTION : UN COMPROMIS ENTRE CONCEPTEUR ET FABRICANT

Intervention de Fabrice PONCET, agencement-design-mobilier, La Fabrique

« Au 21^é siècle, il s'agit de comprendre et d'agir sur le cycle de vie. »

Fabrice Poncet débute son intervention en présentant divers projets réalisés avec le contreplaqué (le projet Away Hostel à Lyon, avec du contreplaqué de peuplier ; une cabane-lit en contreplaqué de pin maritime, avec Et si... Architecture ; le «Tunnel Senda», parcours pour enfants ; une table, réalisée en contreplaqué de hêtre avec l'Atelier Dito). A travers ces réalisations, il explique son choix, qui repose éminemment sur **les avantages pour les utilisateurs : vrai bois, simplicité, esthétique, qualité mécanique, coûts...** sont au rang des avantages du contreplaqué. Mais ces avantages sont aujourd'hui challengés par une vision nouvelle, propre aux enjeux du 21^éme siècle : « *Aujourd'hui, nous avons envie de comprendre et d'agir sur le cycle de vie.* » Designer mais aussi menuisier, le co-fondateur de La Fabrique explique la nécessité de choisir selon **cinq critères : esthétique, qualités mécaniques, coût, cycle de vie** (fabrication française, matières locales, durabilité), qualité de l'air intérieur. Le contreplaqué se positionne déjà très bien vis-à-vis de ces critères aujourd'hui. Un travail collectif permettra d'aller plus loin encore dans cette démarche exigeante. Le dialogue et le partage d'informations entre la conception, les usagers et les fabricants est essentiel, permettant à chacun de mieux maîtriser ses choix, pour aboutir à l'excellence.

LES ATOUTS DU BOIS POUR LA SANTÉ DE L'HOMME

Intervention de Florence AVIAT, docteur en biologie, YouR Research - Bio-scientific

« 70 études prouvent que le bois est microbiologiquement sain »

Le docteur Florence Aviat est biologiste et s'intéresse aux propriétés antimicrobiennes et bactéricides du bois. Un travail qu'elle met notamment en pratique dans le cadre d'une étude sur le contact alimentaire. Un sujet qui va bien au-delà du contact alimentaire : **atouts pour l'environnement (circuits courts et bilan carbone), atouts pour la santé publique, puis atouts pour la santé du consommateur**, rythment sa présentation. Entre autres exemples, Florence Aviat aborde de cas de l'ESEAN (Etablissement de Santé pour Enfants et Adolescents de la région Nantaise), un établissement pionnier (en 2010), construit et aménagé 100% en bois (cloisonnement, mobilier, et notamment les lits) et dont la structure bois est laissée apparente. Une réalisation qui vient prouver **les vertus du bois en contexte hospitalier**. Qui plus est, la biologiste (faisant état d'une étude au Japon) explique que, outre des vertus salvatrices sur le rythme cardiaque ou le sommeil, le bois permet d'améliorer le moral et, à ce titre, d'**accompagner efficacement des traitements lourds**. Au-delà, certaines essences de bois ont prouvé leur **effet bactéricide** (notamment sur le Staphylocoque doré ou la listéria). Le bois, entre autres avantages, est un piège à bactéries et micro-organismes.



LA MATINÉE DU **CONTREPLAQUÉ** 2019 | VOIE D'ÉCO-ACTIONS

p.5

PERFORMANCES, ÉCONOMIES DE MATIÈRE, ÉCONOMIE DE PROJET

Intervention croisée de Laurent PIRON, architecte, Biotopes et Jean-Marie GAILLARD, expert panneaux, FCBA

« *Nous allons vous prouver que l'on peut faire plus avec moins* »

Le concept du BAM System avait été présenté en 2016, lors de la première Matinée du Contreplaqué. Trois ans plus tard, l'architecte Laurent Piron revient pour montrer les évolutions et les perspectives de ce système. Pour accompagner ce retour d'expérience, Jean-Marie Gaillard met en avant un atout majeur du contreplaqué : sa légèreté au regard de ses caractéristiques mécaniques. C'est grâce à cet atout que le contreplaqué permet une réelle économie de matière (avec, par exemple, des planchers beaucoup plus légers à performances égales) ou des économies de transport. Un avantage qui a été mis à profit avec le principe de modules en contreplaqué de pin maritime (BAM system) qu'aujourd'hui Laurent Piron utilise dans ses projets. Le contreplaqué fait partie intégrante du concept car il répond à toutes les exigences : fabrication française, résistance mécanique élevée, découpe laser, **mise en œuvre simplifiée par un haut degré de préfabrication, légèreté du panneau et du module**, résistance aux intempéries, stabilité dimensionnelle... «*Nous n'aurions pas pu mettre au point ce process sans le contreplaqué*» témoigne l'architecte. Restait la rentabilité du système... qui a appelé la **modélisation**, permettant de rationaliser le concept et d'en améliorer la reproductibilité, voire la réversibilité.

CONCLUSION

Conclusion par Olivier JOREAU, Président de l'Association des Industries de la Construction Biosourcée

En conclusion, Olivier Joreau est venu expliquer l'importance de faire grandir la filière biosourcée (à travers l'exemple de la coopérative La Cavac, qu'il dirige) afin d'apporter les réponses nécessaires aux urgences de notre époque : « *Pour cela, deux notions me semblent essentielles : **le caractère renouvelable des matériaux et le stockage de carbone biogénique*** ». Des notions et des forces qui sont partagées par l'ensemble des matériaux biosourcés, pour **penser, fabriquer, utiliser autrement, en tant qu'éco-acteurs**.

Retrouvez toutes les informations
sur [Le Portail du Contreplaqué](#) et avec la [Newsletter du Contreplaqué](#)

LECONTREPLAQUE.COM

LECONTREPLAQUE.COM

Portail du contreplaqué
Tél. : 09 51 14 63 44 -
info@lecontreplaque.com

avec le soutien du
CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois